

TRAIT D'UNION

SAINT-VINCENT DE L'HERMITAGE

N° 316 - janvier 2023



EDITO

Un chant nouveau pour 2023

« Chantez au Seigneur un chant nouveau » (Ps 95, 1)

« Dieu, je te chante un chant nouveau » (Ps 143, 9)

Le mois de janvier rime toujours avec nouveauté et les mots des Psaumes peuvent résonner en nous.

Le chant nouveau pour 2023 au sein de notre paroisse se vit dans la paisible continuité des chantiers entrepris.

Avec l'Equipe d'Animation Paroissiale, il nous a paru important de nous focaliser sur la pastorale de la santé et celle des jeunes. C'est pourquoi, nous souhaitons un lien plus fort avec l'établissement de la Teppe, avoir plus de contacts avec les EHPAD de la paroisse et surtout visiter davantage nos frères et sœurs malades ou âgés. Concernant la pastorale des jeunes, il faut continuer sur la dynamique du festival EDEN en mettant en place un groupe de jeunes. La visite pastorale de notre Evêque fin avril ainsi que le pèlerinage des collégiens à Lourdes début juillet pourront renforcer cette dynamique.

Le chant nouveau pour 2023 sur notre paroisse c'est un nouveau planning de messes à la rentrée prochaine afin de mieux connaître les horaires de l'Eucharistie au sein des 13 clochers. C'est la mission du CPP qui va commencer à y réfléchir début janvier.

Ajoutons que « le chant nouveau » rime également avec travaux. Après le changement de radiateurs au Foyer, d'autres projets sont en cours que je vous exposerai dans les prochains numéros du Trait d'Union.

Pour toutes ces raisons, n'ayons pas peur du changement. Il nous désarçonne mais nous



stimule également. Sachant que le Christ est ce chant nouveau : « Il peut toujours, avec sa nouveauté, renouveler notre vie et notre communauté, et même si la proposition chrétienne traverse des époques d'obscurité et de faiblesse ecclésiales, elle ne vieillit jamais. Jésus-Christ peut aussi rompre les schémas ennuyeux dans lesquels nous prétendons l'enfermer et il nous surprend avec sa constante créativité divine » (Pape François, La joie de l'Evangile, § 11).

Bonne année 2023 !

P. Benjamin LATOUCHE

Quelques dates importantes à retenir :

Dimanche 19 mars : Fête paroissiale de la Saint Vincent à Erôme

Du jeudi 6 au dimanche 8 avril :
Triduum Pascal à Tain

Dimanche 4 juin : Messe de la paroisse à la Teppe
(avec onction des malades) (date à confirmer)

Dimanche 2 juillet :
Messe des premières communions

Fêter l'Épiphanie

La fête est venue d'Orient où elle a été fixée au 6 janvier : fête des lumières, fête de l'eau, elle est beaucoup plus la célébration de l'inauguration du ministère public du Christ, lors de son baptême au Jourdain, qu'une festività des événements de l'enfance de Jésus.

Dans la liturgie latine, là où ce jour n'est pas férié, la célébration de cette fête est fixée au dimanche le plus proche du 6 janvier, afin que le plus grand nombre des fidèles puissent la commémorer.

En Occident, elle est surtout la fête des Mages ou des « Rois ». Les manifestations inaugurales de la vie publique ne sont pas oubliées, puisque l'office de la fête parle des trois mystères de ce jour comme n'en faisant qu'un : l'adoration des Mages, le baptême de Jésus et les noces de Cana (cf. Antienne de Magnificat aux secondes Vêpres) ; il faut dire cependant que les Mages retiennent presque toute l'attention. Les Mages dont parle l'Évangile seraient des rois : les rois Mages. Ils étaient au nombre de trois : Melchior, Gaspard et Balthazar. Ce sont les noms qu'on leur a donnés au VI^e siècle.

Pour laisser à l'Épiphanie toute sa dimension de « Pentecôte » du cycle de la Nativité, l'Église latine a récemment instauré la Fête du Baptême du Seigneur, célébrée le dimanche qui suit l'Épiphanie.

Pour les enfants

L'Épiphanie n'est pas célébrée de la même façon partout : en Espagne, c'est le jour où les enfants reçoivent des cadeaux ; à Venise, les gondoliers défilent déguisés en sorcières ; en Allemagne, des enfants déguisés en rois Mages font du porte-à-porte pour bénir les maisons (une tradition remontant au XII^e siècle !).

Partout, du fait de ses traditions festives et ludiques, l'Épiphanie est une fête pour les enfants.

C'est une excellente occasion de continuer, après Noël, de parler à vos enfants de l'Avènement de Jésus et de sa présentation aux rois Mages venus lui apporter des présents.

Et pour nous ?

Dans la matinée du 6 janvier 2021, le pape François a célébré la solennité de l'Épiphanie en la basilique Saint-Pierre au Vatican. Dans son homélie, inspirée des textes de la liturgie, il a proposé de tirer « trois expressions qui peuvent nous aider à mieux



Procession des Mages à Aix-en-Provence

comprendre ce que signifie être adorateurs du Seigneur. Les expressions suivantes : « lever les yeux », « se mettre en voyage » et « voir ».

Ainsi, pour le pape François, « lever les yeux » est « une invitation à mettre de côté la fatigue et les plaintes, à sortir des exiguïtés d'une vision étroite, à se libérer de la dictature du moi, toujours enclin à se replier sur soi-même et sur ses propres préoccupations » ; « se mettre en voyage » implique transformation et changement. « Il y a toujours quelque chose de nouveau en celui qui a accompli un cheminement : ses connaissances se sont étendues, il a vu des personnes et des choses nouvelles, il a expérimenté le renforcement de la volonté d'affronter les difficultés et les risques du trajet. » Pour le pape François, en effet, « on ne parvient pas à adorer le Seigneur sans passer d'abord par la maturation intérieure qui nous permet de nous mettre en voyage » ; « voir », enfin, car pour adorer le Seigneur « il faut “voir” au-delà du voile du visible, qui souvent se révèle trompeur ». « Il s'agit donc d'un regard qui, en ne se laissant pas éblouir par les feux artificiels de l'exhibitionnisme, cherche, à chaque occasion, ce qui ne passe pas, cherche le Seigneur. »



DANS LE DIOCÈSE ET EN PAROISSE

Que font les Conseils au sein de la paroisse ?

Depuis septembre, l'ÉAP (Équipe d'Animation Paroissiale), le « gouvernement » de la paroisse, s'est réunie tous les mois. Elle a organisé la journée de rentrée, une recollection à Alex pour les membres des Conseils et les temps de l'Avent. Elle a réfléchi à une pastorale de la santé renouvelée. Elle a également interpellé des personnes à participer à des événements diocésains, comme l'Assemblée diocésaine fin janvier.

Le CPP (Conseil Pastoral Paroissial), « l'Assemblée Nationale » de la paroisse, s'est réuni pour la première fois début octobre. Ce fût un temps pour se rencontrer et découvrir le rôle du CPP. Au cours de cette réunion, Melle Laetitia Desbaux, diplômée de l'École de la Nature et du Paysage à Blois, nous a présenté le territoire de Tain et son devenir. Ce fût l'occasion de nous questionner sur la place de la paroisse au sein de ce territoire. À cette occasion, le CPP a décidé de mettre en place une messe des familles régulière et de repousser la fête de la Saint Vincent au mois de mars. Le prochain CPP, début janvier, sera consacré à un nouveau planning de messes (cf. édito).

Enfin, le CAE (le Conseil aux Affaires Économiques) ne s'est pas encore réuni depuis la rentrée scolaire. Avec la hausse importante des frais d'électricité et de gaz, nous verrons lors du prochain Conseil fin janvier l'impact sur le budget de la paroisse. La rencontre nous permettra également de voir les travaux en cours et de discerner sur les chantiers à venir.

N'hésitez pas à prier pour les membres de ces différents Conseils afin que l'Esprit Saint les éclaire pour faire grandir notre paroisse et faire grandir notre Église.

P. Benjamin LATOUCHE



Des nouvelles de Lina

L'été dernier notre paroisse a participé à une collecte pour financer l'opération de la petite Lina, au Liban, pour la pose d'un implant cochléaire.

Ce 1^{er} décembre, Lina a enfin pu être opérée et tout s'est bien passé !

Grande joie partagée avec cette famille en cette période de l'Avent. Encore un Grand merci !

Marielle SAUVAJON



Célébration de Noël à l'école Saint-Joseph

Mercredi 15 décembre 2022, les élèves de l'école Saint-Joseph étaient réunis dans l'église pour la traditionnelle célébration de Noël : En Avent vers Noël pour accueillir le Prince de la paix. Nous cheminons dans le temps invités avec nos belles activités de bricolage ou pâtisseries, nous avons pris le temps de prier pour préparer nos cœurs.

L. DOYON

Nous avons célébré les funérailles de :

Danielle BADIER (*Tain*)
Suzanne CHAPPELLE (*La Roche*)
Michel JACOB (*Chantemerle*)
Isabelle BILLON (*Mercuriol*)
Fernande CHARIER (*Mercuriol*)
Emilienne LONCAN (*Chanos*)
Annie PATRUS (*La Roche*)
Raymond NOYERIES (*Tain*)
Régis INDRIGO (*Veannes*)
Gilbert SIFFLET (*Chantemerle*)
Catleya MADA MAFRICA (*Tain*)
Jean-Louis BOUGUIGNON (*Tain*)
Raoul POUTOT (*Tain*)
Daniel THIEBAULT (*Chanos*)
Edith LARTIN (*Crozes*)
Céline LAGET (*Erôme*)

Café solidaire des femmes



C'est en partenariat avec le diocèse (service Famille et jeunes, un diacre) et l'association Femmes enceintes en difficultés que l'équipe Acf de l'Hermitage tente une action à Valence en direction des femmes seules, isolées, en difficultés ou en demande de dialogue et de convivialité. Un "café solidaire" a été organisé une fois par mois, de septembre à décembre, dans une salle de l'église Saint Pie X de Valence. Malgré une faible affluence, car il n'est pas facile de toucher ce type de public, nous tenons bon et pourrions envisager une suite après bilan. L'expo-photos "**Elles et seules**" de l'Acf, accrochée à St Pie X lors du premier café, a été installée à la maison diocésaine à la demande du service Diaconie et soin. Elle est visible jusqu'à la fin décembre. Entrée libre.

Anne-Marie CUNZI



Soirée d'au-revoir à la famille Almarei

Depuis décembre 2016, Jomaa, Walida et leurs cinq enfants : Athir, Sedra, Youssef, Salli et Mais ont été accueillis à la Maison Saint-André à Larnage par l'association REPHUGE (Réfugiés En Pays de l'Hermitage Un Geste d'Entraide). Venus de Der es Zor, ville du Nord-est de la Syrie, fuyant les violences de la guerre civile, après s'être réfugiés un temps à Damas, ils sont arrivés en France en passant par la Turquie et la Grèce. Après un séjour en centre d'hébergement à Vannes, ayant obtenu la protection de la République, ils parviennent à Larnage où l'association Saint-André offre de les héberger dans sa maison.

Ce soir du 9 décembre, une quarantaine de personnes s'étaient réunies pour leur dire au-revoir et leur souhaiter bonne chance puisqu'ils ont choisi de s'installer fin décembre 2022 à Thonon-lès-Bains. Marc Falavel, président de Rephugue, a remercié tous les bénévoles qui ont apporté leur soutien à cette famille et ont contribué notamment à la réussite scolaire des enfants qui ont rapidement maîtrisé la langue française. Athir est en 1^{ère} année de BTS laborantin, Sedra est en seconde, Youssef et Salli sont au collège et Mais en CME. Elisabeth Dumaine, présidente de l'association Saint-André, rappelle que celle-ci a proposé en amont la maison Saint-André comme lieu d'accueil de réfugiés. Elle rappelle également le soutien



de la Paroisse Saint Vincent de l'Hermitage par sa prise en charge de frais d'électricité et d'eau. Max Osternaud, maire de Larnage en 2016, indique que tous les Français n'ont pas oublié le mot Fraternité de notre devise nationale, que de nombreuses personnes des communes voisines ont œuvré avec Rephugue et que, dans le passé des réfugiés cambodgiens avaient déjà été accueillis sur la commune. Gérard Roberton, actuel maire de Larnage, à son tour, insiste sur la prise en charge des enfants et l'implication des enseignants qui ont permis leur rapide intégration. Enfin Mireille Clapot, la députée, a souligné l'importance de continuer cette politique de solidarité envers les populations victimes de déplacements forcés à cause de la guerre afin de permettre aux élus de faire état de réussite en ce domaine.

Le papa, Jomaa, a insisté sur son attachement à toutes les personnes qui les ont aidés et qui sont désormais comme une seconde famille pour eux. Partir de notre région c'est un nouveau déracinement mais une nouvelle étape.

La soirée s'est achevée par un repas partagé permettant des échanges plus personnels.

Elisabet DUMAINE

DANS LE DIOCÈSE ET EN PAROISSE

Les marches de l'Avent



Pour nous préparer à vivre Noël autrement, différentes propositions étaient offertes aux petits et grands.

Dans divers lieux de notre paroisse, ces rencontres étaient l'occasion de mettre un nom sur des visages que l'on croise habituellement.

Veiller, Préparer le chemin de la venue du Christ, garder notre cœur en attente, voilà de belles invitations à vivre ensemble !

Ces rencontres fraternelles ont permis d'approfondir nos liens entre générations et entre hommes et femmes, en Église !

Au cours de ces partages, nous avons confié notre paroisse !

Pour clore ces différentes étapes vers Noël, des intentions de prière récoltées lors des marches, étaient confiées au cours de la messe du quatrième dimanche de l'Avent.

Pierre SAUVAJON

les ressources financières de l'Église de France

Chaque année, la présentation consolidée des ressources des diocèses en France conduit à une réflexion sur le sens du don. L'Église ne vit en effet que des dons des catholiques, pratiquants ou non. Au-delà de ce rappel utile, l'engagement renouvelé des donateurs, malgré des circonstances défavorables, suscite à la fois notre admiration ainsi que notre profonde reconnaissance ; il appelle notre responsabilité.

En France, l'Église ne vit que de dons. Elle ne reçoit ni subventions du Vatican, ni subventions ou aides financières de l'État. Ses quatre principales ressources courantes sont le denier (et les campagnes thématiques), et les trois ressources liées à la liturgie qui comprennent les quêtes, les offrandes de messe, le casuel (baptêmes, mariages, funérailles).

En 2021, le total des 4 ressources s'est élevé à 537 M€, en hausse de 10% par rapport à 2020 et de 2% par rapport à 2019. Ce montant est le plus élevé enregistré depuis 2017 (541 M€). Plus de 90 diocèses enregistrent un total des ressources courantes supérieur en 2021 par rapport à 2020.

En 2020, le confinement, en raison de l'interdiction puis de la restriction des messes et donc l'arrêt de la quête, avait eu un impact très lourd sur les finances de l'Église, avec un recul des dons pour les paroisses de -22%. Cette chute avait été en partie compensée par une mobilisation des fidèles qui avaient fait progresser leurs dons au denier de +10% par rapport à 2019. La

pandémie avait néanmoins entraîné une baisse de -7% du total des dons courants, soit une perte de près de -40M€.

En 2021, malgré des circonstances défavorables (suite de la crise sanitaire jusqu'à l'été, baisse du nombre de donateurs au denier et choc du rapport de la CIASE), les dons à l'Église ont augmenté de +48 M€ soit +10%, avec une consolidation partielle du rebond exceptionnel du denier par rapport à 2020. Le denier reste en 2021 supérieur à son niveau de 2019. Les ressources liées à la liturgie (quêtes, offrandes de messe, casuel) retrouvent leur niveau d'avant la pandémie et le confinement.

2022 : Pas de bouclier tarifaire pour l'Église et ses paroisses

L'énergie (chauffage, électricité) représente 11,5% des charges de fonctionnement (hors masse salariale) des diocèses et des paroisses. La flambée des prix de l'énergie et l'inflation devraient entraîner une hausse de +125 M€ (+45M€ en 2022 et +80 M€ en 2023) des charges de fonctionnement hors masse salariale, soit +15% en deux ans.

Pour faire face à cette crise qui menace directement l'activité liturgique, missionnaire et caritative des paroisses, l'Église lance un appel aux donateurs du denier : Augmentez en cette fin d'année de +20% votre don au denier 2022, afin de nous permettre de passer le cap de cette année marquée par une forte inflation et surtout par l'explosion des coûts de l'énergie.

C.E.F.



Frédéric Seiller, prêtre de Tournon-sur-Rhône



C'est sur une proposition du Père Benjamin Latouche, que nous avons traversé le Rhône, pour rencontrer à la maison paroissiale de Tournon-sur-Rhône, Frédéric Seiller, prêtre de cette dernière localité.

Autour d'une tasse de café, dans une ambiance chaleureuse, Frédéric Seiller a fait savoir qu'il était originaire d'Annonay et qu'avant d'être nommé à Tournon-sur-Rhône, il y a 6 ans, il a exercé à Lamastre, St-Sauveur de Montagut, Aubenas, St-Privat, Bourg-St-Andéol.

Pour le Père Frédéric Seiller, l'église de Tain-l'Hermitage et celle de Tournon-sur-Rhône sont séparées seulement par le Rhône, mais elles appartiennent à un diocèse différent. La paroisse St-Vincent de l'Hermitage dépend du diocèse drômois de Valence, alors que la paroisse St-Luc des coteaux et de Tournon est pilotée par le diocèse ardéchois de Viviers.

"Il en résulte que les prêtres de Tain et ceux de Tournon, ne reçoivent pas les mêmes directives, aussi, il n'est pas facile d'agir en commun" indique Frédéric Seiller. Et d'ajouter, "toutefois nous avons ensemble, les scouts Tain-Tournon, les rencontres œcuméniques avec l'Église protestante. Nous proposons des messes en commun ; une fois par mois le prêtre de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Tain-l'Hermitage vient confesser à la collégiale St-Julien de Tournon-sur-Rhône. Nous nous rendons service, lorsqu'un prêtre est absent sur la rive gauche ou la rive droite du Rhône etc.

Pour le Père Frédéric Seiller, "s'il est possible d'envisager un rapprochement plus fort entre l'église de Tain-l'Hermitage et celle de Tournon-sur-Rhône, d'ailleurs des Ardéchois viennent à la messe à Tain-l'Hermitage et je constate que des Drômois sont présents aux messes qui se déroulent à Tournon, il paraît plus difficile de prévoir dans l'immédiat une collaboration entre les autres clochers ardéchois et drômois qui ont des réalités différentes".

Pour le Père Frédéric Seiller, le collège de Mercurol-Veunes qui va ouvrir en septembre 2023 peut contribuer à changer les choses au travers de la pastorale".

Et de conclure "Il y a de plus en plus de collaboration entre les paroisses St-Vincent et St-Luc et il faut qu'elle augmente".

Yves GIRAL

Messe de l'attente à Crozes



À VENIR

Concert de l'Épiphanie de la chorale La Bergeronnette



Il aura lieu à l'église de Larnage à 15h30 le dimanche 8 janvier. Ce concert sera suivi d'un goûter offert par les choristes à la salle La Fabrique.

Les JMJ : c'est parti !



Alors que près de 300 drômois se sont déjà pré-inscrits, les inscriptions officielles des JMJ avec le diocèse de

Valence sont désormais ouvertes :

<http://lesjeunesdromoisauxjmi2023.fr/>

PÈLERINAGE - RETRAITE EN TERRE SAÏTE

Du lundi 6 au lundi 13 février 2023



4 NUITS AU MONT
DES BEATITUDES

3 NUITS À
JERUSALEM



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

<https://crussol2023-israel.venio.fr/fr>

Ou au 01 80 77 01 31

ÉCHANGES - TÉMOIGNAGES - TABLE RONDE ...



Parce que votre couple fait partie du rêve de Dieu ...



Conférence

VIVRE EN COUPLE
ça s'entretient !

JEUDI 2 FEVRIER 2023 DE 20H30 À 22H
Foyer Paroissial, Place de l'Eglise à Tain l'Hermitage (26)

Soirée gratuite et ouverte à tous
animée par Vivre & Aimer

Renseignements :

Ségolène et Olivier VASSEUR | 06 28 26 98 47

dromeardeche@vivre-et-aimer.org | www.vivre-et-aimer.org

Ces deux rendez-vous encadrent la Saint Valentin du dimanche 12 février à Tain !

NOS CÉLÉBRATIONS - AGENDA

Célébrations dominicales

Sainte Marie, mère de Dieu

Dimanche 1^{er} janvier 10 h Tain

Epiphanie du Seigneur

Samedi 7 janvier 18 h Pont de l'Isère

Dimanche 8 janvier 10 h Tain, Erôme

2^e Dimanche de l'Ordinaire

Samedi 14 janvier 18 h La Roche de Glun

Dimanche 15 janvier 10 h Tain, Crozes

3^e Dimanche de l'Ordinaire

Samedi 21 janvier 18 h Pont de l'Isère

Dimanche 22 janvier 10 h Tain, Chantermerle

4^e Dimanche de l'Ordinaire

Samedi 28 janvier 18 h La Roche de Glun

Dimanche 29 janvier 10 h Tain, Beaumont Monteux

5^e Dimanche de l'Ordinaire

Samedi 4 février 18 h Pont de l'Isère

Dimanche 5 février 10 h Tain

6^e Dimanche de l'Ordinaire

Samedi 11 février 18 h La Roche de Glun

Dimanche 12 février 10 h Tain, Gervans

7^e Dimanche de l'Ordinaire

Samedi 18 février 18 h Pont de l'Isère

Dimanche 19 février 10 h Tain, Mercuriol

Cendres

Mercredi 22 février 9 h Tain

18 h 30 La Roche

1^{er} Dimanche de Carême

Samedi 25 février 18 h La Roche de Glun

Dimanche 26 février 10 h Tain, Larnage

Nouveauté 2023

En raison de problèmes sur les anciennes adresses (mails non reçus), les adresse e-mail de la paroisse et du secrétariat changent : composez désormais le :

paroisse.svh@valence.cef.fr

Les articles pour le Trait d'Union de janvier 2023 sont à envoyer par mail (TU@svhermitage.catholique.fr) ou à déposer à la cure avant le 15 décembre.

Informations

Permanences à la cure de Tain

mardi, jeudi, vendredi et samedi

de 9 h 30 à 11 h 00 - Tél. 04.75.08.28.94

Secrétariat

Mail : paroisse.svh@valence.cef.fr

Tous les lundis 20 h :
Groupe Siloë au foyer de Tain.

Tous les mercredis 9 h :

messe à La Roche de Glun

Tous les samedis 9 h :

sacrement de réconciliation à la Collégiale

Du lundi au samedi 8 h 30 :

prière du chapelet ou Eucharistie à Tain.

Tous les premiers jeudis du mois 18 h 30

Messe à Erôme

Tous les premiers vendredis du mois 18 h

Adoration et Chapelet à Beaumont-Monteux

Tous les deuxièmes mercredis du mois

13 h 45 à 16 h 45

la Pause du frère à Chanos Curson

À NOTER :

jeudi 5 janvier

18h30, Messe à la salle paroissiale d'Erôme suivie d'un repas partagé.

samedi 7 janvier

9 h 30 - 11 h : Accueil-café à la Cure.

20 h 30 : Concert de Noël à l'église de Pont.

dimanche 8 au vendredi 13 janvier 2023

Retraite des prêtres du diocèse à Alex.

samedi 14 janvier

10 h - 12 h Conseil Pastoral.

mardi 17 janvier

15 h - Célébration de l'Epiphanie à l'école St Joseph de Beaumont-Monteux

mercredi 18 janvier

20 h - Célébration de l'Unité des Chétiens au Temple de Tournon.

samedi 21 janvier

Assemblée diocésaine à Alex.

mardi 24 janvier

18 h 30 : Conseil aux Affaires Economiques.

dimanche 29 janvier

Soupe de la Saint-Sébastien à Beaumont-Monteux.

Jeudi 2 février 2023

de 20 h 30 à 22 h : Soirée de présentation "Vivre et Aimer" au Foyer (Tain)

dimanche 12 février

10 h : messe de la Saint Valentin à Tain

samedi 18 février

Session de préparation au mariage.

samedi 25 février

Journée des fiancés à Alex.

dimanche 26 février

10 h : Messe du Salon des vins à Tain

TRAIT D'UNION, bulletin mensuel de la paroisse Saint Vincent de l'Hermitage,

2 place de l'Église - 26 600 TAIN L'HERMITAGE – Courriel de la paroisse : paroisse.svh@valence.cef.fr

Directeur de la publication : Père Benjamin LATOUCHE - dépôt légal : à parution N° ISSN 2115-5933